

# Cahier des charges pour l'organisation d'un plateau de Pitchoun' Volley

## Le club recevant est tenu de :

- ✓ Avoir un Educateur en Ecole de Volley pour être responsable de l'organisation (il peut être d'un autre club).
- ✓ Installer et tracer les terrains (4,5m X 9m) – Filet à 2m30 ou 2m10 selon les niveaux. **6 terrains minimum (3 filets)**.
- ✓ *Le Comité du Var a acheté 12 ballons MIKASA SKV5. Ils sont à la disposition des clubs organisateurs de plateaux qui n'en ont pas suffisamment.*
- ✓ La mise à disposition d'adultes pour la gestion des terrains. Ils seront aidés par les éducateurs présents mais il faut prévoir au minimum 3-4 personnes du club recevant.
- ✓ La mise en place d'un goûter pour la fin du plateau pour les enfants. Le nombre d'enfants prévus étant déterminé par les inscriptions le vendredi midi.
- ✓ Récupérer les inscriptions des clubs, imprimer les feuilles de poules.
- ✓ Récupérer le matériel auprès du club organisateur du plateau précédent
- ✓ Gérer l'organisation sportive du plateau avec les obligations suivantes : **2 tours minimums, 4 matchs minimums/enfant (6 matchs conseillé)**.
- ✓ Renvoyer **les feuilles d'inscription ET la fiche récapitulative des résultats** du Tournoi au Comité du Var avant le mardi suivant le plateau.

## Le Comité du Var (Commission Baby et Mini-Volley) est responsable de :

- ✓ La mise à disposition des chasubles de couleurs
- ✓ La mise à disposition de 6 à 8 scoreurs.
- ✓ La mise à disposition de 6 à 8 planches support pour les feuilles de poules.
- ✓ La mise à disposition de 6 à 8 chronomètres pour les responsables de terrain.
- ✓ La mise à disposition de 6 à 8 sifflets poire.
- ✓ La centralisation des résultats et la mise à jour des classements sur le site Internet du Comité.